

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal, tenue le 18 juin 2018 à 19h30 à la salle du conseil située au 309, 4^e Avenue, Saint-Paul-de-Montminy.

Sont présents : Madame Odile Blais et messieurs Guy Boivin, Martin Boulet, Christian Nadeau, Gaston Lessard et Rémi Fontaine, formant quorum sous la présidence de monsieur Alain Talbot, maire.

Est également présente : Madame Claudette Aubé, dir. générale et secrétaire trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE : Monsieur le maire constate le quorum à 19h30 et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-06-22: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant la présence de tous les élus et qu'ils consentent que d'autres sujets soient traités même s'ils n'avaient pas été inclus à l'avis de convocation, il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu d'approuver l'ordre du jour en ajoutant les points suivants au point «Varia» qui seront traités avant la période des questions

- A- Demande d'utilisation du Camelot
- B- Acceptation définitive des travaux d'assainissement des eaux usées et travaux municipaux
- C- Commande de l'abreuvoir pour l'aménagement du Parc du 150^{ème}
- D- Utilisation du conteneur au terrain des loisirs

À l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 1 : Ouverture de la séance
- 2 : Adoption de l'ordre du jour
- 3 : Ajout d'assuré sur la couverture d'assurance biens et dommages de la municipalité
- 4 : Modification de la couverture de la CNESST
- 5 : Proposition de travaux communautaires et de mandats à CIEC
- 6 : Proposition de modification pour la réalisation des travaux dans le dossier de réfection de la 4^{ème} Avenue
- 7 : Travaux de réfection de la 16^{ème} Rue
- 8 : Engagement d'une monitrice pour le terrain de jeux
- 9 : Période de questions
10. Levée de la séance

2018-06-23 : AJOUT D'ASSURÉ SUR LA COUVERTURE D'ASSURANCE BIENS ET DOMMAGES DE LA MUNICIPALITÉ

Considérant que le Festival en Fête de Saint-Paul et le Comité des Fêtes du 150^{ème} ont adopté une programmation commune pour l'année 2018;

Considérant que les activités des Fêtes du 150^{ème} sont déjà couvertes par l'assurance biens et responsabilités de la Municipalité;

Par conséquent, il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu:

- D'entériner les activités du Festival Famille en Fête de Saint-Paul pour l'année 2018;
- Demander à la MMQ, assureur de la Municipalité, d'inclure le Festival Famille en Fête de Saint-Paul au contrat d'assurance déjà émis au nom de la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy.

À l'unanimité.

2018-06-24 : MODIFICATION DE LA COUVERTURE DE LA CNESST

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu :

- De vérifier et de couvrir les activités des bénévoles qui agissent pour le compte de la municipalité;
- De demander aux responsables des groupes ou comités concernés de transmettre à la municipalité les noms et nombres d'heures effectuées à être déclarées à la CNESST.

À l'unanimité.

2018-06-25 : PROPOSITION DE TRAVAUX COMMUNAUTAIRES ET DE MANDATS À CIEC

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu de référer l'offre de travaux communautaires au MARBRE et d'autoriser la CIEC à tenir des activités, à l'exclusion des soirées, au sous-sol de complexe, mais en ayant précisé avant leur tenue, le contenu de ces activités.

À la majorité.

2018-06-26 : PROPOSITION DE MODIFICATION POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DANS LE DOSSIER DE RÉFECTION DE LA 4ÈME AVENUE

Dans le dossier de réfection de la 4ème Avenue, il est proposé par monsieur Martin Boulet, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'autoriser l'entrepreneur TGC à effectuer la traverse de la 4ème Avenue par forage conformément à leur proposition du 13 juin 2018

À l'unanimité.

7 : Travaux de réfection de la 16ème Rue

Des rencontres et informations supplémentaires sont requises avant la prise de décision.

2018-06-27 ENGAGEMENT D'UNE MONITRICE POUR LE TERRAIN DE JEUX

Il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu d'engager madame Rachel Gaudreau au poste de monitrice du terrain de jeux.

À l'unanimité.

2018-06-28 : DEMANDE D'UTILISATION DU CAMELOT

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'autoriser le Comité des Fêtes du 150ème à utiliser le Camelot lors de la course de démolition.

À l'unanimité.

2018-06-29 : ACCEPTATION DÉFINITIVE DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET TRAVAUX MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté sa résolution 2017-03-13 au terme de laquelle l'acceptation provisoire des travaux d'assainissement des eaux usées et travaux municipaux a été prononcée, sans préjudice au droit des parties;

CONSIDÉRANT QUE par lettre de ses procureurs portant la date du 23 mai 2018, Roche Itée Groupe-conseil a confirmé à la Municipalité que l'ensemble des tests et vérifications prévus préalablement à la réception définitive et imposée à l'entrepreneur général (maintenant Zurich) par le devis sont réalisés et qu'ils ne révèlent pas de vice;

CONSIDÉRANT QUE par la même correspondance, Roche Itée Groupe-conseil a confirmé que les travaux ont été effectués conformément aux plans et devis et aux règles de l'art;

CONSIDÉRANT QUE Roche Itée Groupe-conseil, Zurich compagnie d'assurances SA et Rochette Excavation inc., acceptent qu'il soit procédé à la réception définitive des travaux en date du 26 janvier 2018 sous réserve des droits des signataires de prétendre à une date de réception différente et avec mention que le certificat de réception définitive ne constitue pas une renonciation, par la Municipalité, quant aux sommes pouvant lui être dues par Zurich compagnie d'assurances SA, la Municipalité réservant ses droits et recours à l'endroit de cette dernière;

CONSIDÉRANT QUE les parties susmentionnées se réclament mutuellement des sommes et sont toujours impliquées dans les dossiers n^{os} 200-17-023331-150 et 200-17-024668-162 de la Cour Supérieure;

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu :

QUE l'acceptation définitive des travaux d'assainissement des eaux usées et travaux municipaux soit approuvée par la Municipalité en date du 26 janvier 2018, sous réserve des droits des signataires du certificat de réception définitive de prétendre à une date de réception différente et à la condition que la réception définitive ne constitue pas une renonciation par la Municipalité quant aux sommes pouvant lui être dues par Zurich compagnie d'assurances SA, la Municipalité réservant ses droits et recours à l'endroit de cette dernière;

QUE le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer le certificat de réception définitive avec ces réserves;

QU'aucune somme ne soit libérée en faveur de Zurich compagnie d'assurances SA suite à ladite réception définitive en raison des litiges toujours pendants aux dossiers n^{os} 200-17-023331-150 et 200-17-024668-162 de la Cour Supérieure.

Adopté à l'unanimité.

2018-06-30 : COMMANDE DE L'ABREUVOIR POUR L'AMÉNAGEMENT DU PARC DU 150ÈME

Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu d'entériner la commande d'un abreuvoir au coût de 4 890\$ auprès de Plomberie et Chauffage D.LYVA Inc.

À l'unanimité.

D- Utilisation du conteneur au terrain des loisirs

Le conteneur situé au terrain des loisirs semble utilisé à d'autres fins que celles prévues.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2018-06-31 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu que la présente séance soit levée à 21h15.

À l'unanimité



Je, Alain Talbot, maire; atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code



Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 3 juillet 2018